

Compte rendu de la Visite du Palais du Luxembourg le 23 Octobre 2019

Nous étions 24 participants de l'ARAL à s'être inscrits à la visite du Sénat à Paris (proposée par notre Présidente). Chacun devait gérer son moyen de transport (selon l'heure et les tarifs préférentiels de chacun). à l'Arrivée de la gare de Lyon à Paris, le groupe s'est dispersé pour rejoindre le Palais du Luxembourg, soit en Bus, en RER ou à pied. Les plus courageux qui ont marché à pied, sont arrivés avant les autres !!!!



Le Palais du Luxembourg est le siège du Sénat Français depuis 1799.

Il est situé rue de Vaugirard, dans le 6ème arrondissement de Paris.

Le terme générique du Palais du Luxembourg, comprend :

- le palais
- l'hôtel du Petit Luxembourg,
- la résidence du président du Sénat (actuellement Gérard Larcher)
- le musée du Luxembourg
- l'ensemble des jardins et serres

Histoire

Avant de parler de la fonction actuelle du Sénat, petit retour dans l'histoire pour suivre la construction de ce bâtiment.

Le palais du Luxembourg a été édifié sur le terrain d'un hôtel particulier du XVIème siècle appartenant à François de Piney, duc du Luxembourg.

La régente Marie de Médicis, veuve d'Henri IV, achète l'hôtel et le domaine dits de Luxembourg en 1612. Elle commande en 1615 la construction d'un palais à l'architecte Salomon de Brosse. Les bâtisses sont réalisées par la suite par Marin de la Vallée.



Marie de Médicis s'installe dans le palais avant la fin de sa construction. La partie ouest du palais était réservée à la reine-mère et celle de gauche, à son fils, le roi Louis XIII.

Le chantier est achevé en 1631, mais Marie de Médicis doit le quitter, sur ordre de son fils, suite à « la journée des Dupes »

Nota: La journée des dupes désigne les évènements des dimanche 10 et lundi 11 novembre 1630 au cours desquels le jeune roi de France Louis XIII, âgé de 29 ans, réitère contre toute attente sa confiance à son ministre Richelieu, élimine ses adversaires politiques et contraint la reine mère Marie de Médicis à l'exil.

En 1715, le Luxembourg revient au régent Philippe d'Orléans qui le transmet à sa fille cadette Louise Elisabeth d'Orléans (reine douairière d'Espagne).

Le 14 octobre 1750, la Galerie royale de peinture du Palais du Luxembourg est ouverte à l'initiative de Charles François Paul le Normant de Tournebem, directeur des bâtiments du Roi. Il s'agit du premier musée d'art ouvert au public en France qui préfigura la création du musée du Louvre en 1793.

Louis XVI transmet ce palais au futur roi Louis XVIII. Après la fuite de Louis XVIII, le « palais du Luxembourg » est déclaré « propriété nationale ».

Pendant la période de la terreur, ce bâtiment devient une prison et en 1795, il est affecté au Directoire.

Bonaparte premier Consul, s'installe en 1799 au Palais du Luxembourg.

En 1800, Napoléon Bonaparte fait transformer le bâtiment par l'architecte Chalgrin et en 1804, et y installe les premiers sénateurs. Ils sont alors 80 et forment le "Sénat Conservateur" chargé d'approuver les décisions de l'empereur. En 1814, après la chute de celui-ci, le Sénat est remplacé par la "Chambre des pairs". Quelques années plus tard, la question se pose : comment installer les 271 personnes qui composent la "Chambre des pairs"?

En 1836, Louis Philippe demande à l'architecte Alphonse de Gisors d'agrandir le palais. Le bâtiment est tel que nous le voyons aujourd'hui. Pendant la seconde Guerre Mondiale, le palais est occupé, puis libéré en 1944. C'est en 1958 que le Général de Gaulle crée la Ve République : il rétablit le Sénat, qui est celui que nous connaissons aujourd'hui.

<u>LES DIFFERENTES PARTIES DU PALAIS</u> <u>DU LUXEMBOURG</u>

- Entrée principale du palais du Luxembourg

Le Palais du Luxembourg abrite le sénat c'est-à-dire la "Haute assemblée ", l'entré principale se trouve rue de Vaugirard en face de la rue de Tournon, non loin du Théâtre de l'Odéon - Théâtre de l'Europe.

- Cour d'honneur du palais du Luxembourg

De 2017 à 2020, le palais du Luxembourg est en travaux. Les immeubles des 26 et 36 rue de Vaugirard, qui abritent les bureaux des sénateurs sont vidés pour permettre une mise aux normes haute qualité environnementale. Des bâtiments provisoires de 4 000 m² sont élevés dans la cour d'honneur du palais en attendant. Un restaurant libre-service est créé, la salle Clemenceau et l'ancienne chapelle de la Chambre des pairs sont restaurées, cette dernière devant devenir une salle multimédia. Les travaux visent également à faciliter l'accès des handicapés et l'évacuation du public en cas de sinistre

- la cour de jonction
- l'hémicycle du palais du Luxembourg



Cette pièce centrale du bâtiment, symbole de République avait été construite en 1834 par l'architecte Alphonse de Gisors, qui avait été chargé d'avancer la façade du Palais du Luxembourg de 31 mètres sur le jardin afin d'y édifier ce nouvel hémicycle. Après un incendie en 1859, où une partie de la coupole s'est effondrée, puis plusieurs transformations architecturales jusqu'en 1879, la Salle des Séances a depuis gardé les mêmes ornements et boiseries de chêne.

L'hémicycle consacré au Président du Sénat y est soutenu par sept colonnes de stuc entre lesquelles sont placées sept statues des grands législateurs de notre histoire : (on nomme souvent cette partie, le petit hémicycle) :

- Colbert nommé chancelier de France par Catherine de Médicis. Il est partisan de la tolérance en matière religieuse et se heurte au parlement
- D'Aguesseau, chancelier de France, assume la Direction de la Magistrature et perfectionne la législation.
- Malesherbes : ministre d'État de Louis XVI, il défendra en 1792, malgré ses idées progressistes, le roi devant la Convention. Il est guillotiné en 1794.
- Molé : Premier président du Parlement de Paris, garde des Sceaux en 1651, il joue le rôle de conciliateur pendant la Fronde
- Portalis : Président du Conseil des Anciens en 1796, il prend une part active à la rédaction du Code Civil
- Turgot : Ministre des Finances de Louis XVI, il rétablit la liberté de commerce des grains dans le Royaume



De part et d'autre du petit hémicycle, se trouvent deux reproductions :

- à gauche le couronnement de Philippe V le Long
- A droite, Louis XII aux Etats Généraux de Tours en 1506. Au nom des Etats, le roi Louis XII, se voit offrir les remerciements de la Nation.

Dans le grand hémicycle se trouvent deux statues :

- Saint Louis : réalisée par Augustin Dumont, symbole de la justice et de la sagesse
- Charlemagne : réalisée par Antoine Etex. Cette statue rappelle que Charlemagne était un grand législateur, un grand guerrier, un réformateur en profondeur du royaume et contribua à une véritable renaissance culturelle

Nota: Qui a inventé l'école? C'est ce sacré, sacré Charlemagne (chanson de France Gall)

Mais également, sur des consoles, les bustes de quatre maréchaux d'Empire (Lannes, Mortier, Masséna et Gouvion Saint-Cyr).

Concernant les décors du plafond ce sont des « voussures », c'est-à-dire des décors d'arabesques en camaïeu bleu, encadrant des compartiments carrés ou ovales dans un cadre à palmettes stylisées

348 sièges : le nombre exact de sièges qui trouvent leur place aujourd'hui au cœur de la Salle des Séances, soit une assise exclusivement réservée à chacun des sénateurs actuels, dans la tranche de son groupe politique.





la bibliothèque du Palais du Luxembourg

Collection impressionnante, mais, nous n'avons pas visité l'annexe de la bibliothèque.

Quelques chiffres:

- 18 km d'étagères en tout
- 350 000 volumes répartis en 5 implantations
- 12 822 volumes anciens (antérieurs à 1830)
- 9 361 volumes considérés comme précieux
- de nombreux manuscrits de Victor Hugo, Delacroix, Jean Jaurès...)

La bibliothèque du Sénat a pour missions :

- de conserver un fond ancien hérité de l'époque de la Chambre des Pairs (1814-1848)
- de constituer pour les sénateurs et les services du Sénat un centre de documentation adapté aux exigences du législateur du XXIème siècle.

La Bibliothèque du Sénat est largement ouverte sur les nouvelles technologies. Depuis 2009, son catalogue est entièrement informatisé. Chaque sénateur peut de son poste de travail, consulter ou réserver des ouvrages.

Dans la bibliothèque, se trouvent les statues de nombreux écrivains éminents qui ont travaillés au Sénat. C'est ainsi qu'on peut voir le buste d'Anatole France, le plus célèbre des « écrivains bibliothécaires ».

Nous pouvons également nommer François Coppé, Leconte de Lisle, Auguste Lacaussade, Louis Ratisbonne etc

Salle du Livre d'Or



La salle du Livre d'Or est une salle voûtée au rez-dechaussée, aux lambris dorés et plafond à caissons. aménagée en 1816 par l'architecte Pierre Thomas Baraguay, qui servait à recevoir le Livre d'Or de la Pairie, c'est-à-dire le livre portant le nom des visiteurs illustres de la Chambre des Pairs ; ce livre d'or se trouve aujourd'hui aux Archives Nationales. Baraguay réutilise quelques boiseries et peintures sur panneau provenant du Cabinet Doré et d'autres salles, et principalement des appartements de Marie de Médicis au palais du Luxembourg et d'Anne d'Autriche au Louvre. Les tableaux et les boiseries seront retaillés, redorés, restaurés et pour certains largement repeints. Au plafond, deux grands tableaux sur bois sont dédiés à la gloire de Marie ; ils sont attribués à Jean Mosnier ; dans les caissons, des panneaux à pans coupés figurent des angelots ; des médaillons ovales

représentent des saints et des divinités antiques.



- La Salle des conférences

La salle des conférences n'existait pas du temps de Marie de Médicis.

A partir du moment où les sénateurs deviendront de plus en plus nombreux, il sera nécessaire de faire une extension en prenant sur les jardins du Palais du Luxembourg.

La salle des Conférences possède une structure qui rappelle celle du grand foyer de l'Opéra Garnier.

Tout dans cet endroit est à l'éloge de Napoléon.

Avec une surface de près de 650 m2 (57 m de long, 10,60 m de large, 11 m de hauteur) égale à celle de la galerie d'Apollon du Louvre, la salle des Conférences occupe un espace dont la fonction a évolué au fil de l'histoire. C'est tout d'abord en son centre que débouchait l'escalier de Salomon de Brosse. C'est là encore qu'a pris place pendant la première moitié du XIXe siècle, l'hémicycle du Sénat conservateur.

En 1852, Napoléon III demande à Alphonse de Gisors (1796-1861) de réaliser une galerie du Trône pour le Sénat impérial. L'architecte réunit alors d'un seul tenant l'ancienne salle des Séances et les deux salons attenants , cette salle s'appelle maintenant « salle des conférences ».

Nota : Pourquoi cette salle s'appelle t-elle désormais salle des conférences ? Cela date de 1919. Après la première guerre mondiale, les dirigeants de pays alliés se sont regroupés pour un repas, les journalistes étaient présents, d'où le nom de salle des conférences.*

Lorsque vous voyez à la télévision des sénateurs interrogés par des journalistes, c'est en ce lieu qu'ils sont filmés.

Le décor actuel réalisé entre 1852 et 1854 est l'un des plus riches du Second Empire et comporte de nombreuses œuvres : coupole de Jean Alaux (1786-1804) et culs-de-four d'Henri Lehmann (1814-1882).

Les frères Balze, chargés de la décoration des évidements en voûte de part et d'autre de la coupole, peindront les grandes découvertes faites depuis le Premier Empire. Jean Alaux, dit le Romain, représentera l'Apothéose de Napoléon ler dans cette coupole. Henri Lehman, chargé de la décoration des voussures placées aux extrémités, peindra l'Histoire de France des origines jusqu'à Charlemagne, à l'ouest, et la Première Croisade de Louis XIV, à l'est. Adolphe Brune représentera l'Age de la Paix et l'Age de la Victoire au plafond.

Huit tapisseries des Gobelins complètent la décoration de cette salle. La table centrale en bois des lles est un cadeau de la famille du duc Decazes, Grand Référendaire de la Chambre des Pairs. Les banquettes, canapés-bornes et fauteuils datent de l'aménagement et la décoration d'Alphonse de Gisors.

On y a récemment replacé le trône de Napoléon ler en bois doré réalisé par François-Honoré-Georges Jacob-Desmalter (1770-1841) en 1804. Ce fauteuil impérial s'inspire d'un fauteuil en marbre de la Rome antique. Napoléon, adorateur de Jules César.

Sur une grande cheminée, on peut découvrir une statue représentant la « REPUBLIQUE » Sur les tables se trouvent la presse du jour.

Note : En 1940, le sénat est occupé par l'État-Major de la Luftwaffe-Ouest. Entre 1944 et 1958, le Palais devient tour à tour le siège de l'Assemblée consultative provisoire, de la Haute Cour de justice et du Conseil de la République.

l'escalier d'honneur

L'escalier, composé de 48 marches et d'un unique palier de repos, est décoré de six lions antiques en pierre s'inspirant des lions égyptiens des fontaines de Rome. Deux autres lions, ornant initialement l'extrémité supérieure de l'escalier, ont été déposés en 1854 à l'occasion de la création d'une galerie de communication entre les salles du premier étage et le musée du Luxembourg alors situé dans l'enceinte du palais du Luxembourg. Ils ont été ultérieurement replacés dans le prolongement de l'escalier d'honneur, au début du vestiaire des sénateurs.

La balustrade en encorbellement date du Second Empire, la série des tapisseries des Gobelins de la fin du XIXe siècle, et le tapis rouge a été mis en place en 1958.



En revanche les deux bas-reliefs aux extrémités représentant Minerve entourée de génies ailés et réalisés par les sculpteurs Ramey et Duret sont d'origine.

Nota: Le tapis rouge est-il toujours du « made in France » ? Malheureusement non – A vous d'en donner l'origine ?

Nous n'avons pas pu visiter :

- Le bureau du Président du Sénat
- l'annexe de la bibliothèque
- le bunker

A partir de 1934 l'état français décide de faire construire des abris souterrains à l'épreuve des bombes, mais surtout des gaz afin de protéger les institutions françaises et permettre à l'état de fonctionner si une nouvelle guerre éclatait.

Entre 1937 et 1939 de nombreux abris sont construits sous les ministères, les gares, les centres de télécommunications et bien sûr au Sénat.

Le 3 Septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne

Le 14 Juin 1940 les allemands rentrent dans Paris. Les réquisitions commencent.

Le 28 Septembre 1940 le Palais du Luxembourg est occupé par l'état-major général de la Luftwaffe pour tout le front de l'Ouest, et le Petit Luxembourg est aménagé pour le Feld-maréchal Speerle qui le dirige. Les effectifs en place sont d'environ 1 500 personnes.

ROLE DU SENAT



Toute la partie concernant le rôle, fonctionnement... du Sénat nous sera présentée par Madame le Sénateur Catherine DI FOLCO (sénateur du Rhône et ancienne maire de Messimy dans le Rhône).

En France, le Parlement est composé de deux chambres : l'Assemblée nationale, qui siège au Palais Bourbon, et le Sénat, qui siège quant à lui au Palais du Luxembourg. Leurs modes d'élection différents assurent une meilleure représentation des Français et des territoires.

Le Sénat constitue la chambre haute du Parlement. En vertu de l'article 24 de la Constitution de la Vème République, il assure la représentation des collectivités territoriales et, avec l'Assemblée nationale, celle des Français établis hors de France.

Le Sénat peut constituer des commissions d'enquête, chargées de recueillir des informations sur des faits « sensibles » ou sur la gestion des services publics ou des entreprises nationales.

Organe collégial, le Parlement assure la représentation du peuple et se voit confier deux fonctions : le vote de la loi et le contrôle de l'action gouvernementale.

Le sénat est le garant de la stabilité des institutions. A la différence de l'Assemblée nationale, il ne peut être dissous. Le Sénat se caractérise par la sérénité de ses débats.

Les sénateurs du Palais du Luxembourg se réunissent en commissions pour examiner les textes de loi. Il y a six commissions permanentes qui invitent souvent des ministres, des responsables de syndicats et de nombreux experts français et étrangers.

ELECTIONS DES SENATEURS

Le nombre de sénateurs élus dans chaque circonscription varie en fonction de la population : 1 pour la Lozère, 5 pour le Bas-Rhin et 12 à Paris. Chaque renouvellement permet d'élire environ la moitié des sénateurs. Normalement en 2020, une moitié des Sénateurs sera renouvelée.

L'âge minimum requis pour pouvoir se présenter est de 24 ans.

Les sénateurs sont élus pour un mandat de 6 ans.

ROLE DU PRESIDENT DU SENAT

Le président du Sénat est à la tête du Sénat, la chambre haute du Parlement Français.

Il est le troisième personnage de l'État dans l'ordre de préséance, après le président de la République, et le Premier Ministre et avant le président de l'Assemblée nationale, la chambre basse du Parlement. Il dispose à ce titre d'un important pouvoir de nomination.

C'est à tort que l'on pense que c'est le deuxième personnage de l'État du fait qu'il assure la gouvernance en cas de démission ou du décès du Président de la République

Exemple: démission de Charles de Gaulle en 1969, décès de Georges Pompidou en 1974. Élu pour sept ans, Georges Pompidou exerce sa fonction jusqu'à sa mort. Il est le quatrième président français dont le mandat est interrompu par la mort, après Sadi Carnot, Félix Faure et Paul Doumer – Lors du décès du président Pompidou, c'est Alain Poher, président du Sénat qui assurera l'intérim.



Au Sénat, il préside les séances plénières et peut agir sur la procédure législative. Il préside le bureau du Sénat et la Conférences des présidents, chargée de l'organisation du travail législatif. La présidence du Sénat est surnommée « le plateau ».

Il doit être consulté par le président de la République lorsque ce dernier souhaite dissoudre l'Assemblée nationale ou mettre en œuvre des pouvoirs exceptionnels (article 16 de la Constitution)

Le président du Sénat nomme :

- •..... trois des neuf membres du Conseil constitutionnel;
- •.... deux des six personnalités qualifiées au Conseil supérieur de la magistrature ;
- •.... deux des sept membres de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;
- •.... un des sept membres de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires ;
- •.... une des trois personnalités qualifiées de l'Autorité des marchés financiers ;
- •.... trois des sept membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel ;
- •..... deux des neuf membres du Haut Conseil de l'éducation ;
- •.... un des cinq commissaires de l'Autorité de sûreté nucléaire.

L'actuel président du Sénat est Gérard Larcher.

Le président du Sénat est élu par l'ensemble des sénateurs après chaque renouvellement partiel, à savoir tous les trois ans, parmi les membres de cette assemblée. La séance est présidée par le doyen des sénateurs jusqu'à l'élection du nouveau président, qui prend ses fonctions immédiatement et préside donc la suite de la séance. Un « bureau d'âge », composé de ce doyen et des six plus jeunes sénateurs, a ainsi pour mission de faire procéder au vote à bulletin secret.

Pendant la durée de son mandat, le président du Sénat est assisté dans sa tâche par des sénateurs, désignés immédiatement après lui. Ils forment ensemble le bureau du Sénat.

Moyens mis à disposition des sénateurs

Chaque sénateur dispose d'un bureau dans l'enceinte ou à proximité du Palais du Luxembourg. Environ 1200 fonctionnaires et contractuels assistent les sénateurs dans l'exercice de leur mandat.

Le Président du Sénat dispose d'un logement de 80 m2 au Petit Luxembourg, hôtel particulier contigu au palais du Luxembourg, d'une voiture avec chauffeurs et de gardes du corps

Le coût du Sénat par an et par Français est de 5€ (population française en 2018 : 50 834 502 de plus de 20 ans)

Restauration

Après cette visite très intéressante du point de vue historique et politique, c'est le temps de la restauration dans un salon du Palais du Luxembourg que Madame le Sénateur nous avait réservé.

Madame le Sénateur nous confirme son plaisir de recevoir des groupes comme nous-mêmes, pour faire connaître le fonctionnement des institutions politiques.

Notre Présidente lui adresse les remerciements du groupe.

Le repas fut à la hauteur de la renommée gastronomique de la France, mets très fins, vins de qualité, beauté de la décoration des plats proposés, et du contenu de nos assiettes. En fin de repas, avec le café, nous avons dégusté des carrés de chocolat venant de chez Valrhona.

Ceci permettra à notre Présidente d'offrir un carré de chocolat supplémentaire à la personne qui fera le compte rendu !!!. Mais a t-elle pensé à offrir également à celui qui introduit les photos et réalise la mise en page ?.

En quittant la salle de restaurant, dans la cour, nous avons aperçu, le Premier Ministre, M. Édouard Philippe, dont quelques membres ont pu le saluer, avant l'intervention de la garde rapprochée. Puis ce fut le départ du Sénat, avec le suivi d'une visite libre dans Paris par les membres du groupe. De nombreux participants sont allés se promener dans le jardin du Luxembourg.

Le jardin du Luxembourg est un jardin ouvert au public. Créé en 1612 à la demande de Marie de Médicis pour accompagner le palais du Luxembourg, il a fait l'objet d'une restauration dirigée par l'architecte Jean François Thérèse Chalgrin sous le Premier Empire et appartient désormais au domaine du Sénat. Il s'étend sur 23 hectares (21 ouverts au public) agrémenté de parterres de fleurs très colorées (selon les saisons) et de sculptures. Rendezvous de prédilection des Parisiens, il attire également les visiteurs du monde entier.

Les Parisiens l'appellent affectueusement le « Luco ».

Comme à l'arrivée du matin, le retour se fit selon le choix de chacun, avec des heures différentes. Pour les marcheurs, il a fallu presser le pas, en raison de la pluie qui commençait à être au rendez-vous.

On a pu observer la Cathédrale de Notre Dame de Paris dans son état actuel, c'est à dire sans sa flèche.

Nous tenons à remercier :

- Madame le Sénateur DI FOLCO
- ses assistantes parlementaires qui au cours du repas, ont répondu à nos interrogations
- le guide qui nous a donné tous les éléments sur cet édifice pendant toute la durée de la visite, et qui a répondu à de nombreuses questions. Nous avons été ravis de ses réponses en raison de ses «connaissances » et de son « savoir » sur cet important édifice.

Bon retour à tous et au prochain voyage.

Myriam FAURE

sous le couvert de Lina MORAZZINI



Vous pouvez retrouver toutes les photos du voyage sur le site : http://quickconnect.to/Yrouillon/photo

avec comme identifiant : aral et mot de passe : portugal